



Immeuble "33 Street"  
33 route de Chevennes  
74960 CRAN-GEVRIER  
Téléphone : 04 50 52 81 43  
Télécopie : 04 50 52 47 76  
E.mail : ei2a.info@ei2a.fr

## Commune de Confort

Révision du Plan Local d'Urbanisme  
Réunion de Diagnostic n°1

Réunion du 2 mars 2011

<u>Assistaient :</u>	M. JERDELET	Maire
	M. DA SILVA	Adjoint
	Mme THOMADON	Adjoint
	Mme POCHET	Conseillère Municipale
	Mme POLTANI	Conseillère Municipale
	Mme FAGES	Secrétaire de Mairie
	M. MARICHY	DDT 01
	M. MATHIEU	Chambre d'Agriculture
	M. GAILLARD	EI2A
	Mlle GABORIT	EI2A
Excusés :	Mme HERBERT	CCPB

### La réunion avait pour objectif :

- De présenter les premiers éléments de diagnostic concernant une approche sensible de la commune

### **Compte Rendu**

M. Le Maire introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence et en rappelant les objectifs de la réunion.

Il passe ensuite la parole à M. Gaillard qui présente à M. Marichy l'état d'avancement du PLU. M. le Maire complète en indiquant que le bureau d'études en charge de l'élaboration du SCOT a tenu dernièrement une réunion afin de sensibiliser les communes, en cours d'élaboration de leur PLU, aux enjeux du SCOT et de la loi Grenelle 2.

M. Marichy indique que la date de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec la loi Grenelle 2 est proche (2016) et qu'il est opportun de l'intégrer dès maintenant.

S'en suit une présentation par le bureau d'étude des premiers éléments d'analyse de la commune. Les thématiques suivantes sont abordées :

- La carte d'identité de la commune
- L'histoire et le patrimoine communal
- Les milieux physiques
- Les paysages de la commune

Un certain nombre de remarques sont émises par les participants :

- M. le Maire indique que le nom de l'intercommunalité a changé. Il ne s'agit plus de la communauté de commune du Bassin Bellegardien mais aujourd'hui de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB).

- Les élus complètent la présentation historique de la commune en informant que la chapelle a été détruite pour permettre le passage du tramway.
- En matière d'outil de gestion des cours d'eau, le contrat de rivière Valserine et Sémine sera lancé prochainement par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.
- Concernant l'environnement, M. le Maire indique qu'il existe actuellement un projet d'extension de la réserve naturelle « Galerie souterraine du Pont des Pierres » par le CORA (Centre Ornithologique Rhône Alpes) sur le territoire de Confort, jusqu'au hameau de La Mulaz.
- S'en suit une discussion sur les corridors écologiques. M. Marichy indique qu'il est important de bien prendre en compte les corridors écologiques et les difficultés de traversée des infrastructures, bien qu'il reconnaisse que cette contrainte ne soit pas prégnante sur un territoire comme Confort. Il conviendra de consulter le Réseau Ecologique de Rhône Alpes (RERA) et d'établir le besoin ou non de réaliser une évaluation environnementale dans le PLU.
- Au cours du débat, M. Marichy souhaite sensibiliser les élus sur la consommation de l'espace. Il présente les grandes évolutions de la consommation en France et précise que chaque jour, 160ha de terres agricoles sont consommées. C'est pourquoi la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche a créé la commission d'analyse des espaces agricoles. Cette commission donnera un avis sur les déclassements de terres agricoles projetés dans la commune au regard de l'objectif de réduction de la consommation des espaces agricoles. M. Marichy indique également qu'entre les années 1980 et 2006, la population s'est accrue de 6% alors que les surfaces urbanisées ont augmenté de 20%. M. le Maire indique que la consommation des terres agricoles est d'autant plus regrettable qu'elle s'effectue à l'encontre de terres agricoles moins intéressantes préservées par la loi montagne (zones IINA du POS déclassées).
- Concernant les secteurs d'alpages, M. le Maire indique qu'ils se présentent sur deux étages situés respectivement à 1000 et 1400m d'altitude.
- Au hameau de La Mulaz, la mise en place de l'assainissement autonome est complexifiée du fait de son positionnement sur un rocher. M. Gaillard et M. Marichy indiquent qu'il existe aujourd'hui des filières compactes qui peuvent s'insérer dans ce contexte à des coûts certes plus importants que les filières traditionnelles.
- La discussion porte ensuite sur la problématique de l'enfrichement des terres agricoles. Les petites parcelles pentues sont actuellement préservées de l'emboisement par la présence de chevaux et d'ânes. M. Mathieu, représentant de la Chambre d'Agriculture, indique qu'il est difficile d'entretenir ces terres qui ne sont pas rentables. Il est néanmoins préférable de les laisser s'emboiser plutôt que de voir ces terres se construire de manière définitive. M. le Maire rebondit en précisant que la même problématique se posera dans les pâturages où il n'y aura bientôt plus de troupeaux à monter (concurrence des terres de la plaine).
- Les élus indiquent que les différences de prix entre les terres constructibles et les terres agricoles sont énormes ce qui explique que de nombreux agriculteurs sont prêts à vendre leur terrain à la construction. Aujourd'hui un terrain agricole se vend 0,5€ du mètre carré contre 700€/m<sup>2</sup> pour un terrain constructible dans le pays de Gex.

- M. le Maire informe que la commune a missionné le CAUE pour le projet de nouvelle école. En effet, le projet de restructuration de la maison de retraite a évolué et ne pourra plus intégrer l'évolution de l'école.

En fin de réunion, M. le Maire remet au bureau d'études plusieurs documents :

- Une documentation sur le projet de retenue d'eau sur le Crêt d'eau
- Un extrait des échanges entre les parties, portant sur le projet de lotissement à proximité de l'usine MGI COUTIER
- Une copie cadastrale des propriétés foncières de la mairie

M. Marichy indique que le PAC est en cours de réalisation et sera très prochainement transmis à la commune. La Note d'enjeux arrivera ensuite, en fonction des signatures préfectorales.

### **PLANNING :**

- **Prochaines réunions le mercredi 13 avril 2011 :**
  - **Avec les exploitants agricoles à 14h ;**
  - **Sur les thèmes Urbanisation, Démographie, Logements à 16h.**